
CHAPITRE VIII

L'enquête «Insertion urbaine à Dakar et Pikine»

● Philippe ANTOINE*, Philippe BOCQUIER*

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Nom précis de l'enquête

«Enquête sur l'insertion urbaine à Dakar et Pikine» (Enquête insertion Dakar).

1.2. Problématique et objectifs

L'objectif central de l'étude pluridisciplinaire entreprise en 1989 à Dakar, par l'Institut fondamental d'Afrique noire (Ifan) et l'Orstom, consiste à voir comment, dans le contexte d'aggravation de la crise économique que connaît le Sénégal, ont évolué les conditions et les modalités de l'insertion urbaine, tant pour les citoyens de longue date que pour les migrants. L'étude ne s'intéresse pas à l'insertion des migrants en termes d'échec ou de réussite, mais vise à connaître les modalités d'insertion différentielle des migrants et des non-migrants. Nous avons retenu trois composantes de l'insertion en ville : l'accès au travail, la constitution du ménage et l'accès au logement. Nous nous sommes appuyés sur des entretiens biographiques quantitatifs et qualitatifs afin, d'une part, de mettre en évidence les évolutions au cours des trente dernières années et, d'autre part, de connaître l'ampleur des recours aux réseaux sociaux.

* Institut de recherche pour le développement (IRD), ex Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom), Centre français sur la population et le développement (Ceped).

L'accès au travail joue un rôle clef dans les processus d'insertion. Il s'agit, tant pour l'emploi salarié que pour l'emploi non salarié, d'étudier l'entrée dans la vie active et par la suite la mobilité professionnelle. Depuis quelques années, les politiques d'ajustement structurel ont entraîné une diminution des possibilités d'embauche, mais s'opère-t-il pour autant des processus de reconversion d'un secteur vers un autre ?

L'étude de *l'accès au logement* permet de déterminer, d'une part, si les processus diffèrent pour les immigrants et les natifs et, d'autre part, de voir dans quelle mesure les stratégies migratoires sont également des stratégies résidentielles dakaroises. Une attention particulière est portée aux questions d'hébergement et aux modalités d'accès au premier logement.

La constitution et la composition des ménages constituent un bon révélateur du processus d'insertion. Les modalités de constitution du ménage, le choix de l'épouse ou d'une épouse supplémentaire, l'âge au mariage sont autant d'indicateurs du mode d'insertion sociale.

1.3. Préparation de l'enquête

La préparation de l'enquête s'est faite suivant le calendrier suivant :

- mars-mai 1989 – préparation du projet par l'équipe Ifan-Orstom ;
- juin-août 1989 – cartographie et tirage de l'échantillon, à l'aide des travaux cartographiques de la Direction de la statistique, établis lors du recensement de 1988 ;
- mai-juin 1989 – enquête pilote sur un échantillon de 50 individus environ (pour tester le questionnaire biographique) ;
- juin-août 1989 – élaboration de l'enquête définitive ;
- septembre 1989 – formation des enquêteurs.

1.4. Date et durée de la collecte

- octobre 1989 – enquête ménage (douze jours) sur l'ensemble de l'agglomération dakaroise ;
- octobre-décembre 1989 – enquête biographique (deux mois) sur l'ensemble de l'agglomération dakaroise.

1.5. Initiateurs de la recherche

Équipe de recherche Ifan-Orstom en réponse à un appel d'offre du ministère français de la Recherche sur le thème des mobilités urbaines.

Financements :

- ministère français de la Recherche, Orstom (terrain et analyse) ;
- Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (Aupelf-Uref) (séminaires de formation) ;
- Ceped, Orstom et Ifan (valorisation).

1.6. Univers d'étude

Cette étude concerne l'agglomération de Dakar (Dakar et sa banlieue Pikine) soit environ 1,3 million d'habitants en 1989 (les limites sont celles du tracé des départements).

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

• *Tirage de l'échantillon de ménages*

Le recensement de 1988 sert de base de sondage. Dans un premier temps, on tire les districts de recensement (DR) par cumul de l'effectif de population au recensement de 1988. Nous avons ainsi tiré 120 DR (63 à Dakar et 57 à Pikine) avec un pas de tirage de 10 867. Puis dans un deuxième temps, au sein de chaque DR actualisé, nous avons tiré 2 îlots d'enquête d'environ 75 personnes. Nous avons effectivement enquêté 2 121 ménages et 17 900 personnes.

Trois grands groupes de quartiers sont distingués :

- Dakar Centre, qui comprend le Plateau, la Médina, Grand Dakar, Fann, les Sociétés Immobilières du Cap Vert (Sicap) et HLM ;
- Parcelles-Yoff, cette appellation couvre les zones de Yoff et Ouakam, la Patte d'Oie, Hann, Grand Yoff, les Parcelles et Guédiawaye ;
- Pikine, à savoir Pikine régulier et irrégulier (Médina Gounass, Diaguène, etc.), Malika et Thiaroye.

• *Tirage des individus éligibles au questionnaire biographique*

L'enquête ménage sert de base au tirage d'un sous-échantillon après stratification par sexe et par groupe d'âges. Nous nous attachons au sort de trois générations d'individus : ceux appartenant aux générations nées entre 1930 et 1944 (45-59 ans au moment de l'enquête), celles de 1945-1954 (35-44 ans) et celles de 1955-1964 (25-34 ans). Ces trois générations ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée dans la vie active. Nous déterminons ainsi six strates, trois pour chacun des sexes, et nous tirons des effectifs égaux dans chaque strate pour chacun des deux sexes (environ 550 pour les hommes et 200 pour les femmes). Le tirage des individus éligibles se fait au bureau à partir du questionnaire ménage, en recourant à un pas de tirage constant, spécifique à chaque génération et sexe. Cependant la déperdition a été assez importante, et finalement 1 557 biographies ont été recueillies durant l'enquête entre octobre et décembre 1990.

1.8. Profil des enquêteurs

- encadrement : 2 démographes, 2 sociologues, 1 superviseur ;
- sur le terrain : 3 équipes composées chacune de 4 enquêteurs et d'un contrôleur.

La formation a duré 7 jours pour l'enquête ménage, 15 jours pour l'enquête biographique. La formation s'est déroulée en français et en wolof (principale langue parlée à Dakar).

Le niveau de la plupart des enquêteurs était celui du baccalauréat.

2. DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE

2.1. Les documents de l'enquête

Les documents suivants, utilisés sur le terrain, sont consultables aux centres de documentation de l'Orstom-Dakar, de l'Ifan-Dakar, et au Ceped-Paris :

- Manuel enquête ménage ;
- Manuel enquête biographique ;
- Questionnaire ménage ;
- Fiche AGEVEN (voir explications ci-dessous) ;
- Questionnaire biographique.

2.2. Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

Les enquêteurs, recrutés à l'issue d'un test, ont reçu une bonne quinzaine de jours de formation en français et en wolof. Nous avons recouru à la mise en situation au cours de la formation. Paradoxalement, les enquêteurs, familiers des enquêtes statistiques, ont eu bien plus de difficultés à se familiariser avec les enquêtes biographiques que ceux qui n'avaient pas d'expérience dans le domaine des enquêtes.

Le recueil des biographies s'appuie en particulier sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Or, peu de personnes, en Afrique, mémorisent les événements selon le calendrier occidental. En revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, nous avons eu recours à la fiche âge-événement AGEVEN (Antoine, Bry, Diouf, 1987) que nous décrivons maintenant.

L'attention des enquêteurs a été particulièrement attirée sur la fiche AGEVEN, sur l'ordonnancement des événements dans le temps. On a également attiré leur attention sur la datation et la cohérence des événements surtout quand ils se produisent dans la même année, en leur enseignant un système de datation de plusieurs événements dans l'année, même quand le mois est inconnu.

Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale (date de naissance, mariages, naissances des enfants, ruptures d'union), de sa vie migratoire (les différentes localités et les différents logements à Dakar ou à Pikine qu'il a habités), et de sa vie professionnelle (les différents emplois qu'il

a occupés ainsi que les périodes de chômage ou d'inactivité). Ces événements sont reportés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figurent une échelle de temps (années calendaires) et la durée écoulée depuis l'événement. Cette fiche sert à classer dans le temps les différents événements vécus par la personne enquêtée. Il s'agit des événements de la vie familiale, de la vie migratoire et de la vie professionnelle. Chacun de ces événements est reporté dans une des trois colonnes de la fiche AGEVEN.

La première colonne concerne les lieux de résidence. Ce sont les villes ou villages hors de Dakar/Pikine, ainsi que les quartiers de Dakar/Pikine où l'enquêté a habité. Cette deuxième colonne permet de repérer en particulier la date de la première arrivée à Dakar ou à Pikine.

La deuxième colonne sert à relever tous les changements d'entreprise ainsi que les périodes de chômage. Pour établir la chronologie, on ne tient compte que des activités principales.

La troisième colonne concerne les principaux événements démographiques (date de naissance de l'enquêté et de ses enfants), et matrimoniaux (mariages successifs, divorces et veuvages). Chaque événement doit être suivi de son numéro d'ordre, du prénom de l'enfant ou du conjoint, et éventuellement de la date précise. Une croix est portée sur l'axe des années/âge repérant cet événement (voir fiche AGEVEN ci-après).

Cette fiche permet d'enregistrer aussi bien des renseignements donnés avec une date précise, que des événements dont on peut simplement donner l'âge ou la durée (*tel enfant, Demba, a aujourd'hui 17 ans ; je me suis mariée pour la première fois il y a 24 ans ; j'ai vécu quatre ans aux HLM-III ; j'ai travaillé sept ans comme mécanicien quand je suis arrivé aux HLM-III*).

La fiche AGEVEN doit être utilisée de façon interactive, c'est-à-dire qu'au fur et à mesure que l'enquêteur porte les événements déclarés par l'enquêté, il doit en vérifier la cohérence et demander des explications à l'enquêté. C'est pourquoi la fiche AGEVEN doit être remplie au crayon papier afin de pouvoir gommer facilement les déclarations erronées. L'enquêteur doit s'assurer de la fiabilité et de la cohérence des réponses portées. Cela n'est possible qu'en instituant un dialogue confiant avec la personne enquêtée. On peut également recourir à un calendrier historique dans la discussion pour aider à dater plus précisément certains événements sur la fiche AGEVEN.

En résumé, cette fiche AGEVEN est un outil de travail qui doit permettre :

1. de repérer les événements dans le temps, les uns par rapport aux autres ;
2. d'aider l'enquêté à situer temporellement des événements dont il a oublié la date ;
3. de s'assurer de l'exhaustivité des événements démographiques et matrimoniaux vécus par l'enquêté ;
4. de repérer les changements de résidence et d'activité ;
5. de vérifier la cohérence des événements entre eux.

La vie d'Amadou

Amadou est né vers 1940 à Fatick, au sud de Dakar. À l'âge de 12 ans il part chez un oncle à Touba. Son oncle décide, en 1956, de le mettre en apprentissage chez un mécanicien de ses amis. En 1963, Amadou quitte Touba pour aller travailler à Dakar comme mécanicien dans un petit garage de la ville. Il s'installe dans le quartier HLM-III.

En 1965, il épouse Oumou, avec laquelle il aura trois enfants: Khady, née le 22 mars 1967, Aziz, le 6 avril 1972 et Djeneba, le 14 octobre 1978. Peu après la naissance de Khady, en mai 1967, il déménage dans la banlieue de Dakar, à Guediawaye. En février 1970, il devient polygame en épousant Mariam, avec qui il a un enfant, Demba, né le 18 novembre 1972. Toutefois, ce mariage ne durera pas et il divorce d'avec Mariam au cours de l'année 1975. En 1971, il trouve une place de chauffeur dans une importante société de Dakar. Cette dernière le licencie en février 1979. Il se retrouve donc au chômage, et décide d'aller vivre chez un frère installé à Thiès, en avril de la même année. Durant son séjour à Thiès, en juin 1982, sa première femme décède. Un peu plus tard, en avril 1984, grâce à un de ses amis, il trouve une place de mécanicien chez Datsun à Dakar, et il s'installe à la même période dans le quartier de Médina Gounass. En juillet 1985, il épouse Aminata, avec laquelle il a une petite fille, Awa, née le 12 avril 1987.

2.3. Déroulement de l'entretien

La sensibilisation des enquêtés se fait lors de l'enquête ménage. L'entretien débute par la présentation des buts de l'enquête, puis par une conversation « libre » pour remplir la fiche AGEVEN, avant d'entreprendre le remplissage du questionnaire biographique, module par module.

Dans 89,7 % des cas, les enquêteurs estiment avoir reçu un bon accueil lors de l'entretien, et dans seulement 1,3 % des cas, l'accueil est jugé mauvais. Ce chiffre surestime la disponibilité des enquêtés, car parmi les individus tirés dans l'échantillon et non enquêtés, se dissimulent en fait des refus de répondre (on donne de faux rendez-vous ; on fait répondre par un parent que l'on est absent, etc.). Dans l'ensemble, l'accueil est bien plus favorable lors de ce second passage, les gens connaissent déjà les enquêteurs, et le questionnaire biographique suscite leur intérêt : c'est leur vie qu'on leur demande de résumer.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

Les enquêteurs devaient si possible mener l'interview en tête-à-tête avec la personne enquêtée, étant donné le caractère confidentiel de certaines questions. Seulement 65 % des entrevues ont pu se dérouler de cette façon. Dans 13,7 % des entretiens, l'enquêté s'est fait aidé par une tierce personne pour répondre à certaines questions. Enfin 16 % ont eu recours à des documents écrits pour préciser leur réponse à certaines questions.

« INSERTION URBAINE À DAKAR ET PIKINE »

DR /// MEN /// IND ///		AGEVEN		Insertion urbaine DAKAR 1989		
Années	Durée	EVENEMENTS. FAMILLE	RESIDENCES	ACTIVITES	Années	Durée
1989	0				1989	0
1988	1		④		1988	1
1987	2	N ₃ Awa	Medina Gounass (Pikine)	Mécanicien	1987	2
1986	3			⑤	1986	3
1985	4	M ₃ Aminata			1985	4
1984	5				1984	5
1983	6				1983	6
1982	7	V ₁ Oumou	Thiès	Chômage	1982	7
1981	8		⑤	④	1981	8
1980	9				1980	9
1979	10				1979	10
1978	11	N ₄ Djeneba			1978	11
1977	12				1977	12
1976	13			③	1976	13
1975	14	Div ₂ Mariam			1975	14
1974	15		Guediawaye	Chauffeur	1974	15
1973	16				1973	16
1972	17	N ₂ Aziz N ₃ Demba	④		1972	17
1971	18				1971	18
1970	19	M ₂ Mariam			1970	19
1969	20				1969	20
1968	21			②	1968	21
1967	22	N ₁ Khady		Mécanicien	1967	22
1966	23		③		1966	23
1965	24	M ₁ Oumou	HLM III		1965	24
1964	25				1964	25
1963	26				1963	26
1962	27				1962	27
1961	28				1961	28
1960	29			①	1960	29
1959	30			Apprenti Mécanicien	1959	30
1958	31		Touba		1958	31
1957	32		②		1957	32
1956	33				1956	33
1955	34				1955	34
1954	35				1954	35
1953	36				1953	36
1952	37				1952	37
1951	38				1951	38
1950	39				1950	39
1949	40				1949	40
1948	41				1948	41
1947	42		①		1947	42
1946	43				1946	43
1945	44				1945	44
1944	45		Fatick		1944	45
1943	46				1943	46
1942	47				1942	47
1941	48				1941	48
1940	49	N "Amadou"			1940	49
1939	50				1939	50
1938	51				1938	51
1937	52				1937	52
1936	53				1936	53
1935	54				1935	54
1934	55				1934	55

2.5. Plan détaillé du questionnaire

• *L'organisation en modules : présentation générale*

Notre questionnaire est composé de sept modules correspondant chacun à un aspect de la vie de l'individu. Un premier module concerne les origines familiales et l'enfance de l'enquêté. Le second module ne concerne que les non natifs de Dakar, et permet de décrire le parcours migratoire en dehors de l'agglomération dakaroise et les conditions de la première migration vers Dakar s'il s'agit d'un migrant. Un troisième module retrace l'itinéraire résidentiel dans la ville et l'accès au logement. Le module suivant permet de prendre en compte chacune des activités (l'une après l'autre) exercées en ville. Deux autres modules permettent, d'une part, de recueillir la vie matrimoniale et les conditions de résidence de l'épouse (ou des épouses), d'autre part, de connaître le devenir de chacun des enfants. Un dernier module rend compte des éventuels soutiens que reçoit ou donne l'enquêté, et permet un aperçu de son patrimoine. Le questionnaire comporte 21 pages, et la durée moyenne de l'interview est d'une heure.

Le processus d'insertion urbaine est abordé dans plusieurs modules. Il s'agit de voir comment migrants et non-migrants arrivent à satisfaire un certain nombre de besoins, en particulier travail et logement, alors qu'ils ne disposent pas des mêmes atouts et n'ont pas les mêmes exigences. Nous cherchons à saisir la complexité du processus à travers certaines dates majeures de la vie de l'individu.

• *Les migrations hors de l'agglomération dakaroise*

L'étude de l'insertion à Dakar et à Pikine est l'objectif central de notre enquête. Nous privilégions donc l'itinéraire professionnel, résidentiel et matrimonial de l'individu dans l'agglomération. Cependant, pour mieux comparer la situation des migrants à celle des non-migrants, il nous faut aussi décrire leurs itinéraires résidentiel et professionnel, antérieurs à leur arrivée en ville. Il est par exemple essentiel de distinguer les migrants qui ont fait un séjour dans une ville secondaire de ceux qui viennent directement du milieu rural.

Nous avons donc créé un module où sont mentionnées successivement les périodes de résidences hors de Dakar/Pikine depuis la naissance. Pour chacune de ces périodes, il est demandé à l'enquêté d'indiquer son activité principale ainsi que la personne la plus proche (du point de vue de la parenté) avec qui il résidait. Ce module forme un tronç commun sur lequel viennent se greffer les modules «résidences à Dakar/Pikine», et «vie active à Dakar/Pikine», ce qui permet l'analyse «en continu» de la biographie, de la naissance jusqu'au moment de l'enquête.

• *La première migration dans l'agglomération dakaroise*

La description du moment précédant immédiatement la première installation à Dakar ou à Pikine occupe une place privilégiée dans la reconstitution de la biographie. Il peut s'agir d'un moment très court (ex : hébergement de

quelques jours avant l'installation définitive dans un autre logement), comme il peut s'agir de la première installation elle-même. La prise de la décision nous a semblé un aspect déterminant de la première migration vers l'agglomération dakaroise.

• *Les migrations dans la ville : itinéraire résidentiel et accès au logement*

Quatre thèmes apparaissent dans le module sur l'itinéraire résidentiel dans l'agglomération dakaroise : l'accession au logement, le type de logement, le statut de résidence et la raison du changement de logement. L'accès à une parcelle et à la propriété immobilière est devenue la préoccupation majeure de bien des Dakarais. Nous avons cherché à intégrer ce souci dans notre enquête afin de voir chez qui, et à quel moment de la vie, se concrétisait cette aspiration.

• *L'itinéraire professionnel*

L'itinéraire professionnel occupe une place essentielle dans le questionnaire biographique. L'activité est définie à l'aide de deux variables, la profession et le secteur d'activité. L'appréciation de la classification des professions et des secteurs d'activité s'avère assez délicate, car nous tenons à saisir finement les changements de qualification. Par ailleurs, nous distinguons les statuts d'apprenti, de salarié et d'indépendant. Pour un indépendant, nous cherchons à savoir s'il est établi dans une entreprise familiale à l'aide des questions sur le nombre de personnes parentes et non parentes travaillant dans l'entreprise. L'existence d'une comptabilité et le lieu d'installation de l'entreprise nous renseignent sur son caractère formel ou informel.

C'est pour les salariés que la série de questions est la plus longue⁽¹⁾. Un système d'emboîtement des questions permet de savoir par qui, ou auprès de qui, le salarié a trouvé un travail. Le caractère informel de l'entreprise est saisi du côté du salarié à qui on demande s'il avait des fiches de paie. La question sur la régularité du paiement (jour, semaine, mois, saison, ou à la tâche) permet d'apprécier la précarité de l'emploi. Elle constitue aussi un indicateur des relations sociales dans l'entreprise. Les questions suivantes sur la formation et la promotion, de même que celles sur le salaire au début et en fin de période, permettent de repérer les éventuelles améliorations de la condition de l'enquêté.

Dans le cas d'une période de chômage, d'étude, de maladie, de retraite ou d'inactivité, l'enquêteur doit insister pour savoir quelle est la personne qui a pris en charge l'enquêté, et où elle habitait. En effet, au Sénégal, il est fort peu probable que l'inactif (mis à part, peut-être, le retraité du service public) ou le chômeur puisse vivre sans aide de ses proches. Mais il est aussi possible que des activités secondaires permettent à l'enquêté d'assurer sa subsistance. C'est pour ces raisons que des questions sur les activités secondaires sont posées aussi bien pour les périodes d'inactivité que d'activité (chômage et emploi).

⁽¹⁾ Le salarié répondra au minimum à 18 questions et au maximum à 27 parmi les 45 qui constituent le module. L'inactif (chômeur ou autre) sera concerné par 8 à 15 questions, et l'indépendant ou l'employeur par 13 à 20 questions.

- *L'approche des réseaux sociaux dans l'enquête biographique*

Les réseaux de solidarité pris en compte dans l'enquête biographique sont essentiellement familiaux. Une des manières de saisir leur recours est de déterminer à quelle personne le migrant a fait appel pour trouver du travail, un logement, etc. (Antoine et Bocquier, 1992). Il est aussi important de savoir si cette personne habitait ou non dans l'agglomération pour relever le recours à des réseaux spécifiquement dakarois ou villageois. Les réseaux sont également abordés dans le dernier module que nous avons appelé « vie de relations » par lequel nous cherchons à connaître le montant et les bénéficiaires des soutiens que donne l'enquêté. Réciproquement, l'enquêté peut recevoir un soutien d'une ou de plusieurs personnes, ce dont nous avons tenu compte en reprenant et en adaptant les questions précédentes.

Les données quantitatives collectées sont essentiellement bâties autour des relations concrètes (lien de parenté ou d'alliance le plus proche) exprimées par les enquêtés. Les modalités de réponses, prévues dans le questionnaire à propos des relations privilégient les réseaux familiaux aux dépens des autres types de réseaux (associations, relations professionnelles, amicales, de voisinage...) dont le rôle est tout aussi important dans le cadre de l'insertion urbaine. Si la dimension collective des réseaux peut être difficilement appréhendée à l'aide de ce questionnaire, les données quantitatives obtenues ont servi de point de départ à une enquête plus approfondie sur les réseaux, utilisant des méthodes anthropologiques (Fall, 1991).

- *Itinéraire matrimonial et vie féconde*

Deux modules sont consacrés à la vie familiale. L'un recueille la vie matrimoniale, l'autre la liste des enfants survivants et leur devenir, à savoir, selon leur âge, leur niveau scolaire, leur lieu éventuel de résidence et leur profession, s'ils travaillent déjà. Le module sur la vie matrimoniale permet une analyse de la mobilité matrimoniale (divorce, polygamie). Celui sur les enfants permet d'étudier la circulation et le *confiage*⁽²⁾ des enfants.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Le temps est daté en mois et année. Mais on prend les périodes de résidence ou d'activités de plus de six mois. Bien souvent, seule l'année est précisée, mais en cas de plusieurs événements la même année on distingue par un code l'ordre des événements. À l'aide de la fiche AGEVEN, l'enquêteur doit inscrire la date des événements sur le questionnaire biographique. C'est à ce moment-là qu'il doit préciser la date au mois près. Si la personne ne se souvient pas du mois, l'enquêteur propose une date en rapport, par exemple, avec l'hivernage (avant, pendant, après).

⁽²⁾ Le *confiage* désigne la situation d'un enfant qui ne vit pas avec sa mère mais a été confié à une autre famille.

Si d'après la fiche AGEVEN deux événements ont eu lieu la même année, plusieurs cas peuvent se présenter :

1. l'enquêté déclare de lui-même des dates au mois près : l'enquêteur inscrit ces dates (mois et années) sur le questionnaire ;
2. l'enquêté ne se souvient pas des mois, mais il sait que les deux événements se sont passés en même temps (ou à quelques jours près, le même mois) : l'enquêteur propose une date ou une période comme l'hivernage. Si aucune date précise n'a pu être estimée, l'enquêteur code 66 pour le mois pour chacun des deux événements ;
3. l'enquêté ne se souvient pas des mois, mais il sait que l'un des événements s'est passé avant l'autre (à plus d'un mois d'intervalle). Si l'enquêteur réussit à dater approximativement un des événements, il fait en sorte de situer l'autre événement par rapport à celui-ci. Si aucune date n'a pu être estimée, il code 33 pour le premier et 88 pour le second dans les cases des mois ;
4. l'enquêté ne se souvient ni des mois, ni de l'ordre des événements malgré l'assistance que lui apporte l'enquêteur, on codifie 99 dans les cases des mois pour les deux événements. Cependant ce cas-là arrive très rarement, car les enquêtés réussissent toujours à situer un événement par rapport à l'autre, dans leur ordre chronologique.

Si d'après la fiche AGEVEN, trois événements ont eu lieu la même année, l'enquêteur procède par déduction comme ci-dessus. Dans le cas où l'on connaît la succession des événements, mais pas leur date exacte, il code 33 pour le premier, 66 pour le second, et 88 pour le troisième.

Tous les événements sont datés dans le questionnaire biographique, avec le même système de datation ci-dessus décrit. La durée minimale des périodes de résidence et d'emploi est de six mois ; il n'y a pas de durée minimale pour les périodes matrimoniales (qui cependant sont très rarement inférieures à six mois). Les périodes transitoires (de moins de six mois) ne sont pas considérées ; toutefois, pour les enquêtes de Bamako et de Yaoundé, une question supplémentaire sur la durée du chômage avant l'obtention de chaque emploi a été posée (indépendamment de la prise en compte des périodes de chômage de longue durée, c'est-à-dire de plus de six mois).

2.7. Innovation

- *Codification des dates imprécises en mois*

Nous avons introduit une codification originale dans le cas d'événements s'étant déroulés dans la même année (simultanéité) mais sans précision du mois. En recourant à un système de codes (33, 66, 88), on restitue la chronologie des événements dans l'année, même quand la datation est imprécise.

- *Codification de la parenté*

Une des difficultés majeures que nous avons rencontrées en concevant le questionnaire biographique fut la description des liens de parenté. Il nous

fallait identifier les membres de la famille intervenant le plus souvent dans la vie de l'individu, à l'occasion d'un changement d'emploi, de logement, ou pour le *confiage* de ses enfants. Nous voulions aussi, afin de mesurer l'importance de la mobilité résidentielle, recueillir des informations sur les modes d'accueil de l'épouse ou des enfants en cas de non cohabitation des conjoints.

À différents moments de l'entretien, nous avons besoin d'établir le lien de parenté entre l'enquêté et une tierce personne. Il fallait recourir à la parenté dite « descriptive » opérationnelle. En décomposant la question sur la parenté, nous pouvions obtenir une description assez précise du lien de parenté et dresser une liste d'une quarantaine de types de liens de parenté proche, selon une méthode bien connue en anthropologie, par la combinaison des termes suivants : fils/fille, père/mère, époux/épouse, frère/sœur (ex : fils de la sœur de la mère de l'épouse d'*ego*).

Nous voulions parvenir à une saisie simplifiée de la parenté qui devait nous permettre d'identifier des individus à partir desquels pourraient se fonder des investigations anthropologiques plus poussées sur les réseaux familiaux. Notre solution a consisté à décomposer la question sur la parenté en une série de trois questions.

La première porte sur le lien de parenté ou de génération entre *ego* et la personne citée : époux ou épouse (1); fils ou fille (2); père ou mère (3); autre ascendant (4); collatéral (5); autre parent (6); sans lien (7).

La deuxième question permet de classer la personne citée dans les lignages paternel ou maternel, ou encore dans la parenté de l'époux (ou de l'épouse) : lignage côté du père (1), de la mère (2), de l'époux ou de l'épouse (3), non concerné (0).

Au total, ces questions permettent de distinguer dix-huit catégories de liens de parenté et d'alliance, sans compter la distinction selon le sexe qui fait l'objet de la troisième question.

Ces questions ont le mérite d'être courtes et sans ambiguïté. Elles peuvent être aisément posées par un enquêteur n'ayant pas reçu une formation poussée sur la parenté. Outre le recours à la parenté pour obtenir logement, emploi, etc., cette codification peut être utilisée pour situer l'enquêté dans les ménages où il a résidé tout au long de sa vie.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Le questionnaire biographique a eu lieu de vingt jours à deux mois après l'enquête ménage. Ceci a permis de sélectionner par tirage, sur des listes établies à partir du questionnaire ménage, et de désigner à chaque équipe la liste des personnes à enquêter pour le questionnaire biographique. Par contre, dans l'intervalle de temps plusieurs personnes sélectionnées s'étaient absentes, et une partie des déperditions résulte de ce protocole.

L'entretien durait en moyenne 1 heure (minimum 20 mn, maximum 3 heures), et devait en principe se dérouler en tête-à-tête avec l'enquêté. Dans la pratique, il était difficile de refuser la présence d'une tierce personne.

3.2. Taux de non-réponse

Groupe d'âges	Tiré(e)s	Enquêté(e)s	Taux de non-réponses
HOMMES			
25-34 ans	543	383	29 %
35-44 ans	538	345	36 %
45-54 ans	583	344	41 %
Total	1 664	1 072	36 %
FEMMES			
25-34 ans	197	169	14 %
35-44 ans	189	156	17 %
45-54 ans	248	155	38 %
Total	634	480	24 %

La déperdition est relativement importante malgré les multiples rendez-vous. Une régression logistique a été effectuée afin d'identifier les biais rencontrés lors de la sélection des individus soumis à l'enquête biographique et éventuellement d'introduire un coefficient correcteur. La régression permet de faire une analyse tenant compte de différents facteurs pouvant influencer sur le risque d'être enquêté. La situation de résidence, le sexe, le lien de parenté, le groupe d'âges, la strate d'enquête, la situation professionnelle, etc., sont autant de caractéristiques influant sur le risque d'être ou non enquêté à l'enquête biographique.

En prenant l'inverse de la probabilité d'être enquêté, on obtient un coefficient de pondération qu'on peut appliquer à chaque individu pour corriger les biais éventuels de tirage, essentiellement pour les analyses descriptives à partir des biographies. Cette technique de correction peut s'appliquer à d'autres tirages de sous-échantillons d'une enquête ménage, que ce soit pour le questionnaire biographique ou pour d'autres questionnaires. Notons que ces corrections de biais de tirage ne sont pas toujours indispensables pour la modélisation.

La déperdition a été moins importante à Bamako où l'enquête biographique a eu lieu le lendemain de l'enquête ménage, grâce à une saisie immédiate (dans la soirée) qui a permis de procéder au tirage des personnes éligibles au questionnaire biographique et de fournir la liste aux enquêteurs le lendemain matin.

3.3. Collectes complémentaires

Dans une phase ultérieure à l'enquête quantitative, des collectes complémentaires de type qualitatif ont été menées par sélection d'individus ayant des caractéristiques spécifiques. Articulés à l'enquête démographique de base, ces travaux de nature sociologique viennent approfondir certains aspects de l'étude de l'insertion urbaine. Ils portent sur les réseaux sociaux, le salariat ouvrier et l'évolution du statut des femmes en milieu urbain.

4

- *Les réseaux sociaux*

Des réseaux sociaux, familiaux, culturels, religieux se sont constitués et consolidés au cours du temps sur la base de l'esprit de solidarité et de la survie des communautés impliquées. Ces réseaux sont des instruments efficaces d'accueil, d'entraide, de recherche d'emploi, de logement. Les réseaux sont éclatés dans l'espace social, et les acteurs sociaux n'ont pas, le plus souvent, conscience d'appartenir à des réseaux. Ces réseaux tout en s'organisant sur les rapports traditionnels de solidarité, mais aussi de hiérarchie et d'inégalité entre leurs membres, se « modernisent », en quelque sorte, en intégrant d'autres types de solidarités et de liens créés par de nouvelles appartenances : politiques, syndicales, associatives, professionnelles, sportives... Le processus d'insertion se traduit également par un passage de réseaux à fondements villageois à des réseaux plus spécifiquement urbains.

Un sous-échantillon a été constitué, à partir des 1557 biographies : 60 personnes ont fait l'objet d'entretiens-récits de vie à l'échelle de l'agglomération. C'est grâce à l'exploitation du questionnaire quantitatif qu'ils ont été sélectionnés à partir d'indicateurs de recours à des intermédiaires pour l'accès au logement. Il s'en est suivi des travaux de monographie de l'habitat dans différents quartiers de Dakar en particulier à Grand-Yoff, Khar-Yalla, HLM Montagne, Médina Gounass.

- *Les caractéristiques propres à l'insertion des ouvriers dans le monde du travail et hors de l'entreprise*

Depuis quelques années, les politiques d'ajustement structurel ont entraîné une diminution des revenus urbains. Avec la faillite de nombreuses entreprises industrielles à Dakar et des situations de compression de personnel importante, le chômage urbain s'est accru et les salariés de l'industrie cherchent à s'adapter à la crise. Pour les ouvriers salariés de l'industrie, il s'agit d'étudier les réseaux d'embauche, de voir s'il y a des filières particulières ou des créneaux spécifiques par lesquels l'accès au travail salarié s'effectue, et comment les carrières évoluent.

Ce travail s'appuie sur l'analyse qualitative d'un sous-échantillon tiré de l'échantillon des biographies. Les analyses qualitatives découlent de l'étude de 36 biographies ouvrières et aussi de nombreux entretiens que nous avons eus avec les personnes concernées, 21 ouvriers en activité, 6 en chômage, 5 convertis indépendants et 5 retraités. Ils appartiennent aux secteurs industriels du textile, de la brasserie, de l'énergie, du transport, de la mécanique et des hydrocarbures.

- *L'évolution du rôle et du statut des femmes en fonction de leur parcours migratoire*

L'insertion en milieu urbain modifie-t-elle, chez les femmes migrantes la perception et le vécu de leurs principaux statuts ? On peut émettre l'hypothèse que leurs attitudes varient fortement suivant leur degré d'instruction, leur activité, leur statut matrimonial. À partir de ces différentes catégories, le vécu des statuts féminins sera appréhendé dans les rapports au travail, dans

les rapports avec les hommes, dans les relations avec les autres femmes (perception du rôle des femmes, vie associative). Il s'agit d'analyser les causes et les spécificités des migrations féminines, d'étudier les différentes stratégies mises en œuvre par les femmes pour s'insérer en milieu urbain, d'appréhender comment elles se représentent leur rôle dans la société de manière plus générale. La migration féminine se traduit-elle par l'affirmation de l'individu et la conscience d'une amélioration de son statut ?

L'enquête complémentaire qualitative a été conduite au moyen d'entretiens individuels auprès d'un sous-échantillon de l'enquête biographique. Cinquante entretiens ont été réalisés à Dakar auprès de 39 femmes et 12 hommes. Les personnes choisies pour l'entrevue correspondaient au profil souhaité à partir des critères, définis au préalable, concernant le statut matrimonial, l'activité, le profil migratoire. Il s'agit d'entretiens semi-directifs conduits en langue locale avec l'aide d'un interprète. L'ensemble des interviews a été enregistré et par la suite retranscrit en français pour en permettre l'analyse.

3.4. Évaluation de la collecte

Comme nous l'avons mentionné plus haut, un des points faibles de la collecte pour l'enquête de Dakar est le fort taux de déperdition (refus, déguisés ou non, mobilité de certains travailleurs, etc.) au niveau de la collecte biographique. Cette déperdition semble pouvoir être réduite par un enchaînement plus rapide entre l'enquête ménage et l'enquête biographique.

Malgré de nombreux contrôles sur le terrain, des corrections de cohérence de dates ont été faites au bureau après fusion des trois biographies, sans trop de problèmes cependant, grâce aux informations relevées sur la fiche AGEVEN. D'ailleurs, cette fiche semble avoir bien servi : elle constituait un support très utile pour le remplissage des questionnaires. De plus, les enquêtés semblent avoir apprécié cette manière de résumer leur vie, et demandaient souvent qu'on leur en donne une copie comme souvenir, et probablement aussi pour leur éviter de refaire le même travail de reconstitution pour d'autres occasions.

4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

L'essentiel de la codification s'est fait directement sur le terrain, à l'exception des professions, dont on notait de façon détaillée la description. À l'issue du terrain, une nomenclature exhaustive des professions recueillies a été établie. Des regroupements ont été opérés en s'inspirant de la Classification internationale type des professions (CITP-88), tout en attachant une attention particulière aux activités informelles.

4.2. Fichiers de base de l'enquête

Pour chaque période, les dates de début et de fin ont été saisies. Cela dit, étant donné qu'on ne prenait pas en compte les périodes de moins de six

mois, dans les cas de période de transition (par exemple, le chômage entre deux emplois), la date de fin d'une période correspond souvent à la date de début de la période suivante qui est généralement mieux connue. On a tenté, dans d'autres enquêtes, de réduire le problème en demandant, par exemple, le temps mis à trouver un emploi (voir plus haut).

4.3. Choix de la saisie de la variable temps

La saisie s'est faite au mois et à l'année avec code particulier pour situer l'ordre des événements simultanés (voir plus haut). Au moment de l'analyse, une datation au mois approximative est redonnée : 3^e mois pour le code 33, 6^e mois pour 66, 9^e mois pour 88, et 6^e mois pour 99 (dans le cas où il n'y a pas d'événements simultanés la même année).

À l'issue du terrain on se retrouve avec une série d'informations biographiques concernant un même individu. Le passage du questionnaire aux fichiers informatiques constitue un travail délicat. Dans le cas de l'enquête de Dakar, nous disposons en parallèle de l'itinéraire migratoire, de l'itinéraire professionnel à Dakar, de l'itinéraire résidentiel en ville, de l'itinéraire matrimonial, de la descendance. Pour chaque thème nous constituons un fichier où, pour un même individu, les événements sont datés et classés dans le temps, en ramenant toutes les dates à une durée écoulée en mois depuis le 1^{er} janvier 1900. Ensuite il faut fusionner ce fichier avec les autres fichiers concernant les autres itinéraires, afin d'obtenir, dans un fichier unique, l'ensemble des événements vécus par l'individu, classés dans le temps.

Pour un même individu, le fichier comprend autant de lignes que de changements d'état, et ainsi on peut savoir à chaque instant de sa vie, sa profession, son lieu de résidence, sa situation matrimoniale, la naissance de ses enfants et les renseignements afférents à ces divers événements, et mettre ces éléments en relation. Ces différentes informations sont datées, et l'on connaît, pour chaque période de la vie de l'individu, le temps passé dans un état.

4.4. Choix de l'unité de temps pour l'analyse

L'unité de temps est l'année pour les événements simples, et le mois pour l'analyse des interférences avec d'autres événements (grâce au système de datation dans l'année). Dans la pratique, toute la datation se fait au mois près, car les données de chaque module (emploi, logement, mariages) ont été fusionnées pour qu'apparaisse clairement la succession des événements. Quand un seul événement a lieu pour une année, et si on ignore son mois d'occurrence, l'événement est arbitrairement daté au mois de juin de l'année.

Pour faire l'analyse du statut migratoire, nous avons constitué 3 groupes :

1. les enquêtés présents à Dakar à l'âge de 12 ans : certains parmi eux sont migrants (n'étant pas nés à Dakar), mais nous les considérons comme ayant été formés (à l'école ou en apprentissage) à Dakar : ils ont subi à un âge crucial les possibilités et les contraintes de la ville en matière de formation ;

2. les enquêtés qui n'étaient pas présents à Dakar à l'âge de 12 ans, mais qui ont immigré dans la ville pendant leur formation pour suivre des études ou être en apprentissage : ils ont vécu pendant une partie de leur formation à Dakar et sont donc dans des conditions proches du groupe précédent ;
3. les migrants qui n'ont pas connu de période de formation à Dakar : ils sont venus pour essayer de s'intégrer directement sur le marché de l'emploi, après éventuellement une période de chômage ou d'inactivité.

Pour plus de clarté, nous appelons généralement dans nos publications le premier groupe les « Dakarois », le deuxième « les migrants venus en formation », et le troisième les « migrants venus pour travailler ».

4.5. Utilisation des méthodes d'analyse des biographies

Trois logiciels ont été utilisés : ISSA pour la saisie ; BMDP puis STATA pour l'analyse (Mémoire de Mamadou Djiré, 1993, avec SAS et SPSS). En fait une fois STATA adopté, nous avons effectué l'essentiel des analyses avec STATA (Bocquier, 1998) dont on recommande l'utilisation pour l'analyse des biographies. L'expérience d'analyse à Dakar, et les formations de chercheurs assurées dans le cadre de l'extension du projet, ont permis de créer des commandes spécifiques écrites pour mieux traiter les fichiers biographiques (fusion des fichiers selon l'ordre des événements, création des variables de troncatures, création de variables dépendantes du temps, etc.). Toutes ces commandes sont présentées dans un manuel spécifique (Bocquier, 1996b).

4.6. Autres méthodes d'analyse

Des analyses de type qualitatif ont été menées parallèlement aux analyses quantitatives et ont montré une grande convergence dans les résultats. Sur les données quantitatives, seules les analyses biographiques classiques de type Kaplan-Meier, modèle à risques proportionnels (Cox), etc., ont été faites (pas d'analyses factorielles ou textuelles).

4.7. Les utilisateurs des données

Les chercheurs et des doctorants, démographes et sociologues, ont travaillé sur les données. Trois thèses (deux de démographie, et une de sociologie) ont abouti, ainsi qu'un Master en démographie, et un mémoire de DESS en démographie.

4.8. Confrontation avec d'autres enquêtes biographiques

Des enquêtes similaires ont été menées à Bamako (Mali) par le Cerpod (Centre d'études et de recherche sur la population et le développement) et le Département de démographie de l'Université de Montréal, et à Yaoundé (Cameroun) avec l'Iford (Institut de formation et de recherche en démographie). Un ouvrage rédigé par les deux équipes de Dakar et de Bamako compare les situations de l'emploi, du logement et de la famille (Antoine, Ouedraogo, Piché, 1998).

En plus de l'enquête conduite à Yaoundé (voir l'enquête Iford), deux nouveaux projets sont en cours de réalisation : l'un, en 1998, à Antananarivo (Madagascar) avec le projet Madio (Orstom-Direction de la statistique de Madagascar) et l'autre, en 1999, à Lomé (Togo) avec l'URD (Unité de recherche en démographie).

5. ÉVALUATION DE L'ENQUÊTE

5.1. Principaux thèmes traités et analysés

- *L'accès au premier emploi et la mobilité professionnelle.* Les analyses menées sur Dakar montrent que les chances d'accès à l'emploi salarié pour les jeunes ont quasiment atteint leur niveau le plus bas à la fin de la décennie quatre-vingt, autant dans les secteurs public que privé, alors que dans le même temps le niveau scolaire s'est amélioré. Les perspectives d'emploi sont particulièrement étroites pour les jeunes instruits, mais qu'en est-il pour les jeunes moins instruits ? Ils font généralement un apprentissage dans une entreprise le plus souvent informelle. Ce type de formation semble être une stratégie plus « payante » dans la mesure où seulement 13 % des apprentis ne trouvent pas d'emploi avant 30 ans. Ces jeunes, en choisissant une formation en entreprise, suivent une filière d'insertion moins sensible à la crise du marché de l'emploi. Est-ce que, pour autant, une incitation des jeunes chômeurs à suivre une formation en entreprise faciliterait leur accès à l'emploi ? Rien n'est moins sûr, car les emplois auxquels aspirent les plus instruits (ceux qui subissent le plus le chômage) ne seront pas disponibles avant la refonte du tissu productif. En attendant une hypothétique relance de l'économie sénégalaise, les jeunes instruits n'ont de choix que de réduire leurs ambitions sur le marché du travail..., s'il leur est encore ouvert.

Contrairement à l'idée commune, les emplois des migrants ne se distinguent pas sensiblement des emplois des non-migrants, à qualification égale. Une exception cependant : le commerce qui est nettement plus souvent occupé par les migrants. On constate, à Dakar comme dans d'autres villes des pays en voie de développement, que le chômage frappe beaucoup plus les non-migrants que les migrants, qui trouvent plus rapidement un emploi. Paradoxalement, les migrants les plus éloignés du milieu urbain sont ceux qui connaissent le moins le chômage, les natifs de la ville, en majorité des actifs à la recherche de leur premier emploi, étant au contraire les plus touchés. De leur point de vue, le marché de l'emploi apparaît profondément en crise : par exemple, on peut prévoir qu'entre un quart et un tiers des Dakarais nés après l'indépendance n'obtiendront pas leur premier emploi avant l'âge de 30 ans. Du côté des migrants, une sélection des meilleurs éléments s'opère dès le milieu de départ, et il est aussi possible que les migrants, pour vivre, acceptent des emplois moins valorisants que les non-migrants. Le chômage des jeunes nés en ville, beaucoup plus que celui des migrants, constitue le véritable défi pour les années quatre-vingt-dix (Bocquier, 1996a).

• *Le premier mariage.* À Dakar, entre la génération la plus âgée et la plus jeune, on relève un recul de l'âge médian au premier mariage de sept ans, passant respectivement de 26 à 33 ans pour les hommes et de 16 à 23 ans pour les femmes. Ce recul concerne spécifiquement une population urbaine, née ou socialisée à Dakar, et son ampleur est bien plus grande que pour l'ensemble du pays. La combinaison d'un certain nombre de facteurs culturels et économiques peut expliquer le recul de l'âge au mariage des Dakarais : la scolarisation, l'entrée en activité, la disponibilité d'un logement. Mais ce sont surtout des facteurs économiques (le chômage en particulier) qui freinent l'entrée en première union. Devant l'ampleur de la crise, les hommes hésitent à s'engager dans une union : lorsque les prestations familiales et les dépenses du couple reposent sur les seuls revenus de l'homme, le mariage est une lourde décision. Ce constat permet de présager un retard de l'âge au mariage des femmes qui découle en partie du mariage plus tardif des hommes. L'incertitude face à l'avenir concerne une population qui a de nouvelles aspirations, tant au niveau du cadre de vie du couple, que des rapports homme-femme. Cependant la crise accroît le décalage entre les aspirations et les potentialités économiques individuelles (Djiré, 1993 ; Antoine, Djiré, Laplante, 1995).

• *La mobilité matrimoniale (polygamie, divorce).* Le mariage est quasi universel au Sénégal. Précocité du mariage et remariage rapide après le divorce ou le veuvage se conjuguent pour entraîner un niveau élevé de polygamie. À Dakar, peu de caractéristiques concernant les hommes influent sur le risque de devenir polygame. Les hommes se déclarent en général plutôt favorables à la polygamie, et ce, quel que soit leur niveau d'instruction. Diverses attitudes à l'égard de la polygamie sont relevées chez les femmes, allant de la résignation à l'hostilité en passant par le réalisme. Les réactions féminines reposent cependant sur un fond latent d'opposition à cette institution. Cependant la pression sociale est telle vis-à-vis du mariage, que certaines femmes non mariées sont prêtes à entrer dans une union polygamique, et à conforter, malgré elles, cette institution.

En dépit des pesanteurs sociales et religieuses, la ville permet aussi aux femmes de vivre de manière plus autonome. Le taux de divorce est relativement élevé à Dakar, mais il est généralement suivi par un remariage rapide. Deux facteurs favorisent le divorce de la première épouse : les situations de précarité du mari (chômage, manque de logement) et la venue d'une seconde épouse. Le mari doit assumer en principe les charges du ménage ; lorsque sa situation économique se dégrade l'union se trouve fragilisée. Le défaut d'entretien de l'épouse est souvent avancé comme cause de divorce. L'entrée en union polygamique accélère fortement le risque de divorcer de la première épouse. Le désir d'autonomie de la femme se manifeste plus par le divorce que par le célibat. Les mutations concernant la nuptialité à Dakar révèlent des comportements nouveaux, qui cependant s'ancrent dans une trame socioculturelle plus ancienne. Tous ces changements sont fortement amplifiés par les répercussions économiques de la crise (Antoine et Nanitelamio, 1995).

• *L'émancipation résidentielle (décohabitation et accès à la propriété).* L'enquête biographique réalisée à Dakar permet de reconstituer le cycle de

vie de l'individu et d'analyser le passage du statut d'hébergé à celui d'occupant en titre du logement (en tant que locataire ou propriétaire), c'est-à-dire l'accès au premier logement. L'émancipation résidentielle est définie comme le passage d'une situation d'hébergé à une situation de locataire ou de propriétaire de son propre logement. Les principaux constats qu'a pu établir Joël Tokindang (1995) concernant l'émancipation résidentielle sont les suivants :

1. les chances d'une émancipation résidentielle rapide diminuent très nettement de la cohorte la plus vieille aux cohortes les plus jeunes ;
2. les migrants d'origine rurale ou urbaine ont une propension plus forte à quitter plus rapidement les réseaux d'hébergement que les natifs de Dakar ;
3. les résidents à la périphérie s'autonomisent bien plus lentement que ceux résidant à Dakar. Cette situation dénote, d'une part, les impacts du coût du logement et de la promiscuité qui règne au centre (Dakar) sur le comportement résidentiel des individus et, d'autre part, le mode d'organisation résidentiel et familial de la périphérie (Pikine) qui se révèle être un facteur d'inertie ;
4. l'état matrimonial n'apparaît pas comme un accélérateur du processus de sortie de l'hébergement, il semble y avoir de plus en plus déconnexion entre mariage et accès au logement ;
5. la naissance du premier enfant n'accélère pas non plus l'acquisition d'un logement autonome. De plus, une descendance plus nombreuse (supérieure à deux enfants) réduit de moitié les chances de connaître une première émancipation par rapport aux épisodes sans enfant ;
6. le parcours professionnel influencerait pour l'essentiel le processus de la première émancipation résidentielle : les étapes d'apprentissage, de chômage et des études réduisent de plus de moitié les chances d'une émancipation résidentielle rapide par rapport à une étape dans le salariat.

Dans l'ensemble, il ressort que les étapes de précarité économique déterminent pour l'essentiel le rythme auquel les jeunes générations vivent le processus de sortie de l'hébergement. Cette précarité résulte de la dégradation de l'environnement économique. Cette tendance à la dégradation est probablement perçue comme irréversible par les jeunes générations, ce qui les conduit à vivre plus longtemps en situation d'hébergement. Pendant cette période d'hébergement les jeunes générations ont davantage recours à la parenté proche que leurs aînés.

• *Le recours aux réseaux sociaux.* Face à la crise et aux incertitudes, de nouvelles structurations sociales apparaissent. L'acteur urbain est un bâtisseur de réseaux, et il puise dans divers registres sociaux pour faciliter son accès aux ressources urbaines. Les processus migratoires vers la ville s'enracinent souvent dans des traditions de mobilité spatiale qui remontent parfois à plusieurs générations. Le migrant est membre d'une communauté de parenté, de famille et de lignage souvent étendue, et laisse des membres de sa communauté dans le village pour en retrouver d'autres, anciennement installés en

ville. Les associations de ressortissants sont actives en ville, elles réunissent des originaires d'une même région ou d'un même village. Ces associations jouent un rôle clef pour maintenir des liens privilégiés avec le milieu d'origine, ou éviter l'assimilation totale avec le milieu d'accueil. Les liens politiques sont parmi les plus sollicités pour accéder à un logement, à un terrain, à des équipements urbains (Fall, 1991 ; 1994).

Pour le traitement de chacun de ces thèmes, la comparaison de la situation des migrants et des non-migrants est systématiquement faite. L'essentiel des résultats de ces analyses se retrouve dans des thèses et mémoires, articles et ouvrages.

5.2. Ce qui a très bien marché

La fiche AGEVEN et la datation dans l'année sont des outils efficaces (voir p. 183). Le recours à cette fiche s'est avéré un précieux accessoire à l'interview et à la datation des événements. Les différentes équipes qui l'ont utilisée en Afrique, ont apprécié son utilité et son efficacité. Au fur et à mesure des enquêtes elle a été améliorée.

Les questionnaires par module avec des questions simples et précodées facilitent la saisie et les corrections. Les professions ont été saisies le plus précisément possible, et ensuite on a recouru à une classification simplifiée des professions (précodage en utilisant la nomenclature du BIT avec (CITP-88)).

5.3. Ce qui s'avère être des erreurs

Les questions concernant le logement (accès à la propriété en particulier) ont été particulièrement difficiles à traiter. Tout d'abord, il n'existe pas de typologie du bâti à Dakar qui permette de construire des questions très pertinentes. Ensuite, il s'avère difficile de restituer la dynamique des différents types de logement occupés, d'autant que, sans même un déménagement, le logement occupé peut subir de profondes transformations. De plus, le statut d'occupation d'un même logement peut aussi évoluer, notamment en raison des héritages et successions, et des propriétés indivises (c'est-à-dire que le partage de l'héritage n'est pas opéré entre les héritiers). Enfin, le statut d'occupation du logement des femmes mariées n'est pas souvent bien précisé : il peut s'agir soit de leur propre statut, soit celui de leur mari.

Les questions d'opinions et les questions sans rapport direct avec la biographie ne sont pas utiles à l'analyse des biographies et alourdissent inutilement la collecte.

Toutes les questions « statiques » concernant une modalité qui en fait varie dans le temps, comme le lieu de résidence du conjoint (en cas de non corésidence), sont généralement inutilisables dans l'analyse des biographies, car non datées précisément par rapport à l'itinéraire de l'enquête. La mobilité professionnelle au sein d'une même entreprise n'est pas bien saisie non plus, là aussi en raison d'un problème de datation : les questions sur la formation et la promotion pour une même période d'emploi sont difficilement analysables.

5.4. Éventuelles modifications

Il convient de prendre en considération l'évolution du parcours scolaire dans le temps, afin de saisir, en particulier, les interruptions dans le cycle de formation.

À l'aide d'une question spécifique, on peut prendre en compte les durées du chômage avant l'emploi pour des périodes de transition courtes.

Il convient de s'attacher davantage aux femmes et donc de constituer des échantillons équilibrés par sexe : autant de femmes que d'hommes, tout en maintenant la stratification par groupe d'âges.

La typologie de l'habitat s'avère difficile à établir en rétrospectif. On pourrait envisager d'établir *a priori* une typologie du bâti appuyée par un catalogue de photographies pour que les enquêtés puissent montrer dans quel type de logement ils habitaient auparavant.

Dans le domaine du statut d'occupation, on peut essayer de distinguer l'évolution du statut à l'intérieur d'un même logement. On peut essayer également de mieux prendre en compte le mode d'acquisition du logement.

Un programme de saisie pourrait être développé pour une vérification immédiate de la cohérence de datation des biographies.

Il est important de constituer, dès le début de l'analyse, un fichier biographique complet c'est-à-dire fusionnant tous les modules en fonction du temps.

On devrait développer l'analyse exploratoire à l'aide d'indices transversaux et longitudinaux simples, car pour l'instant on manque de résultats facilement compréhensibles pour un large public.

5.5. Évaluation des innovations introduites

L'AGEVEN est très utile et facile d'emploi. La codification des événements simultanés (survenus la même année) a été efficace et nous la recommandons fortement. La codification des liens de parenté a bien marché sur le terrain, mais leur analyse s'avère plus délicate.

5.6. Évaluation d'ensemble

• *Par rapport aux objectifs*

L'enquête tri-biographique permet de bien mettre en évidence les conséquences de la crise par génération et par période. En particulier, on a bien montré l'impact du chômage et de la précarité économique sur la constitution de la famille et l'accès au logement.

• *Par rapport à l'analyse de la mobilité*

La comparaison des migrants et des non-migrants s'avère plus difficile en raison des biais de sélection des migrants inhérents aux enquêtes circonscrites à une aire géographique où les migrations sont fréquentes. Nous avons

rencontré en particulier beaucoup de problèmes avec les «troncatures à gauche»⁽³⁾ : on ne peut prendre en considération les migrants qu'à partir de leur installation à Dakar. Les problèmes de sorties d'observation et les retours par migration sont difficiles à traiter (voir Bocquier et Legrand, 1998, qui règle en partie la question). Soulignons que les développements actuels de STATA pour le traitement des troncatures à gauche et des sorties temporaires d'observation devraient apporter aussi des améliorations.

6. RECOMMANDATIONS

La principale recommandation tirée de notre expérience, est de s'en tenir au biographique pour les enquêtes biographiques. Cela implique de ne pas surcharger le questionnaire avec des informations non datées ou avec des questions d'opinion. Il s'agit de penser le questionnaire de façon dynamique et de se donner les moyens de repérer les événements dans le temps. Par exemple, dans un questionnaire biographique, il vaut mieux demander à quel âge (ou date) l'enquêté a obtenu tel niveau d'instruction, plutôt que de lui demander son niveau actuel (au moment de l'enquête).

On doit accorder une attention toute particulière au repérage lors de la collecte des périodes intermédiaires (la transition plus ou moins longue entre deux périodes consécutives). Il s'agit de trouver les marqueurs appropriés au contexte pour bien situer dans le temps l'enchaînement des événements. Par exemple, pour l'histoire matrimoniale, faut-il distinguer finement les différentes étapes, quel que soit leur degré de formalisation, qui mènent ou non au mariage ? On risque d'ailleurs, en n'enregistrant que les événements formalisés, d'aboutir à une sélection des seuls événements accomplis : on ne mentionnera pas, par exemple, les fiançailles rompues, les tentatives de recherche d'emploi abandonnées, etc. Pour éviter ces travers, il faut tenter de se donner les moyens d'une évaluation qualitative des biographies recueillies, afin d'en relever les manques et les limites, mais aussi les points forts.

Comme pour toute enquête, l'enquête biographique s'inscrit dans un espace-temps. Il faut avoir constamment présent à l'esprit que l'enquête peut difficilement renseigner sur l'interaction avec d'autres espaces. Dans cette mesure, la migration hors ou vers le lieu d'enquête est une contrainte inhérente à l'analyse. Elle nécessite de bien conceptualiser les entrées et sorties d'observation, et les différentes sous-populations soumises au risque. Par exemple, il est certain qu'une enquête dans un espace d'immigration posera moins de difficultés de traitement qu'une enquête dans un espace d'émigration.

(3) Voir chapitre I, note (5), page 50.

7. BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE Ph., 1997, L'approche biographique de la nuptialité, application aux données africaines, in : *Démographie : analyse et synthèse. Causes et conséquences des évolutions démographiques*, Dipartimento di Scienze Demografiche (Roma), Ined (Paris), Département des sciences de la population et du développement (Louvain), pp. 1-27.
- ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., FALL A.S., GUISSÉ Y.M., NANITELAMIO J., 1995, *Les familles dakaroises face à la crise*, Ifan-Orstom-Ceped, Dakar, 209 p.
- ANTOINE Ph., DJIRÉ M., LAPLANTE B., 1995, Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar, *Population*, 1, pp. 95-118.
- ANTOINE Ph., NANITELAMIO J., 1996, Can polygamy be avoided in Dakar? in K. Sheldon (ed.), *Courtyards, Markets, City Streets : Urban Women in Africa*, Westview Press, Boulder, pp. 129-152. Repris en français : Peut-on échapper à la polygamie à Dakar? Dossiers du Ceped, n° 32, Paris, 31 p.
- ANTOINE Ph., OUEDRAOGO D., PICHÉ V. (éds), 1998, *Trois générations de citadins au Sahel*, L'Harmattan, Collection Villes et entreprise, 276 p.
- ANTOINE Ph., Ph. BOCQUIER, 1992, Une méthode de recueil de la parenté dans les enquêtes démographiques : un compromis réalisable avec l'approche anthropologique, *Cahiers Québécois de Démographie*, vol. 21, n° 2, pp. 7-27.
- BOCQUIER Ph., 1996a, *L'insertion et la mobilité professionnelles à Dakar*, Ifan-Orstom, Collection Études et thèses, Paris, 312 p.
- BOCQUIER Ph., 1996b, *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel STATA*, Documents et Manuels du Ceped, n° 4, Paris, 208 p.
- BOCQUIER Ph., 1998, *L'essentiel de STATA*. Ritme informatique, Global Design, Paris, 200 p.
- BOCQUIER Ph., LEGRAND T., 1998, L'accès à l'emploi dans le secteur moderne, in Ph. Antoine, D. Ouedraogo, V. Piché (éds), *Trois générations de citadins au Sahel*, L'Harmattan, Collection Villes et entreprise, pp. 77-114.
- DJIRE M., 1993, *Un aspect de la dynamique de la nuptialité en milieu urbain : l'entrée des hommes en première union à Dakar (Sénégal)*, Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, 118 p. + annexes.
- FALL A. S., 1991, *Réseaux de sociabilité et insertion urbaine dans l'agglomération de Dakar*, Thèse de doctorat de 3^e cycle de sociologie à la Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Cheikh Anta Diop, Dakar-Sénégal, 280 p. et 420 p. annexes.
- FALL A. S., 1994, Et si l'insertion passait par l'investissement dans des réseaux sociaux? Réseaux formels et informels de solidarité et de dépendance dans les quartiers de Dakar, in J.P. Jacob et Ph. Lavigne Delville (éds), *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Karthala, pp. 293-303.
- TOKINDANG J., 1995, *Mobilité et insertion résidentielle à Dakar*, Thèse de Ph. D. de démographie, Département de démographie, Université de Montréal, 218 p. + annexes.

Antoine Philippe, Bocquier Philippe. (1999)

L'enquête "insertion urbaine à Dakar et Pikine". In : Antoine Philippe (ed.), Bonvalet C. (ed.), Courgeau D. (ed.), Dureau Françoise (ed.), Lelièvre E. (ed.) Biographies d'enquêtes : bilan de 14 collectes biographiques

Paris : PUF Diffusion, (3), 179-202. (Méthodes et Savoirs ; 3).
ISBN 2-7332-6003-0